

Afin d'assurer la sécurité des productions cinématographiques, télévisuelles et en continu au Canada

PROTOCOLES DES SYNDICATS ET DES STUDIOS DE LA MPA EN MATIÈRE DE COVID-19

De concert avec les principaux syndicats représentant la distribution et les équipes de tournage, les grands studios représentés par l'AMPTP (Association of Motion Picture and Television Producers) et la MPA (Motion Picture Association) se sont donné la main dès le début de la pandémie, à l'aide de conseils d'experts reconnus dans les domaines des maladies infectieuses et de la santé publique, d'épidémiologistes et de divers professionnels dans les domaines de la médecine et de la sécurité au travail, pour mettre au point les protocoles les plus robustes du secteur afin d'assurer une reprise sécuritaire de la production.

Conformément aux détails des conventions collectives régissant le retour au travail, ces protocoles uniques en matière de COVID-19 exigent que les

grands studios de production – notamment Disney, Netflix, Paramount and CBS Studios, Sony Pictures, Warner Bros. et NBCUniversal* – se conforment à des protocoles rigoureux et continus pour la santé et la sécurité sur les lieux de production. Les fondements de notre stratégie de sécurité sur les lieux de tournage sont notamment les tests ACP réguliers (avant et pendant l'emploi), les évaluations de santé quotidiennes, la distanciation, l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et le port obligatoire du masque, la bonne ventilation et la purification de l'air, le dépistage des contacts, la surveillance exercée par les équipes chargées de la sécurité de la production et la mise en place d'un système de contrôle réparti en plusieurs zones.

Nos protocoles de sécurité et de dépistage ont fait leurs preuves

Au cours des quatre premiers mois de 2021, **69 grandes productions des studios MPA** en Ontario, en Colombie-Britannique, au Québec et en Alberta ont administré plus de **487 870 tests ACP** avec un **taux de positivité global d'à peine 0,07 %**.

Les productions des studios MPA ont maintenu un taux de positivité global environ **100 fois inférieur** au taux communautaire moyen pondéré.

Les rares cas de COVID-19 qui ont été recensés ont tous été identifiés et contenus sans que l'infection puisse se propager en milieu de travail.



Aperçu des règles de base de la sécurité et du dépistage

- Toutes et tous les employés **sont soumis à un test ACP avant de se présenter sur les lieux de travail.**
- Chaque producteur adopte un système permettant de séparer les employés par zone de travail afin de réduire au maximum les chances de contact et de contamination. Les employés sont répartis en zones en fonction de leur proximité avec d'autres intervenants/employés. **Toutes et tous les employés subissent des tests ACP à une fréquence qui est déterminée par leur niveau d'interaction au sein d'une zone de travail.**
- Toutes et tous les employés sont tenus de **remplir chaque jour un questionnaire d'évaluation sanitaire et de faire prendre leur température.**
- Les producteurs **fournissent l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et les masques qui doivent obligatoirement être portés en tout temps** sauf en mangeant, en buvant ou lorsque la production en exige le retrait pour des raisons créatives (comme, par exemple, le travail de caméra).
- Chaque production désigne une personne chargée de **l'assurance du respect** des consignes ainsi que de la supervision, de l'administration et de l'application de l'ensemble des protocoles. Toute inquiétude doit être signalée, et un superviseur a le pouvoir d'interrompre une production.
- Le système des **congés de maladie payés** entre en jeu lorsqu'une ou un employé ou un membre de son ménage présente des symptômes ou est testé positif à la COVID-19, ou encore lorsqu'une ou un employé (ou son père, sa mère, son mari, sa femme ou l'enfant dont elle ou il s'occupe) se voit demander de s'isoler par un employeur, par un responsable de la santé publique ou par un fournisseur de soins de santé.
- Les millions de dollars consacrés par nos productions à la protection contre la COVID-19 vont bien au-delà des normes minimales établies par les règlements provinciaux sur la santé et la sécurité.

*Ces studios sont représentés par l'Association cinématographique – Canada. Les données de dépistage concernent les studios de MPA-Canada au 30 avril 2021.

Comment le système de zones contribue à la sécurité des exécutants et des équipes de tournage

Le système de zones sépare les employés en groupes de travail afin de réduire au maximum les possibilités de contact et d'interaction. Les employés subissent tous des tests de dépistage à une fréquence déterminée par leur niveau d'interaction dans leur zone de travail particulière.

Les exemples donnés plus bas représentent le nombre minimum des zones établies et des conditions qui y sont respectées, et ce, même si les responsables de chaque production analysent leur situation particulière et établissent des zones de travail qui vont souvent au-delà des minimums décrits ci-dessous. Tous les employés sont soumis à un test ACP avant de se présenter sur les lieux de travail.



ZONE A



 **TEST ACP AVANT DE SE PRÉSENTER SUR LES LIEUX DE TRAVAIL**
+ 3 TESTS PAR SEMAINE

NOTAMMENT LES EXÉCUTANTS, RÉALISATEURS, MEMBRES D'ÉQUIPES DE TOURNAGE ET DU SON, COIFFEURS, MAQUILLEURS

Tous les exécutants et acteurs de second plan qui sont présents sur le plateau ainsi que tous les employés qui sont présents sur un lieu de travail avec un exécutant ou un acteur de second plan lorsque cet acteur ne porte pas d'ÉPI.

Les employés qui travaillent cinq jours par semaine ou davantage sont testés au moins trois fois par semaine. Les employés qui travaillent moins que cinq jours par semaine sont testés au plus 72 heures avant de commencer à travailler.

ZONE B



 **TEST ACP AVANT DE SE PRÉSENTER SUR LES LIEUX DE TRAVAIL**
+ AU MOINS 1 TEST PAR SEMAINE

NOTAMMENT LES DÉCORATEURS DE PLATEAU, LE DÉPARTEMENT DES ACCESSOIRES

Employés qui travaillent sur un plateau « chaud », mais qui ne sont pas présents sur un lieu de travail avec un exécutant ou avec un acteur de second plan alors que l'acteur ne porte pas d'ÉPI.

Les employés de zone B doivent tous être testés une fois par semaine.

ZONE C



 **TEST ACP AVANT DE SE PRÉSENTER SUR LES LIEUX DE TRAVAIL**
+ POSSIBILITÉ DE TESTS EN FONCTION DES BESOINS

NOTAMMENT LA CONSTRUCTION ET L'ÉLECTRICITÉ EN PRÉPRODUCTION AVANT QUE LES MEMBRES DE LA DISTRIBUTION COMMENCENT À TRAVAILLER

Employés qui peuvent porter un ÉPI en tout temps, qui n'ont pas à se tenir à moins de 2 mètres d'autres individus pendant plus que 15 minutes et qui entrent en contact avec des employés de zone A ou B qui ne portent pas d'ÉPI en tout temps.

Les employés travaillant en zone C sont testés avant de se présenter sur les lieux de travail. Ils peuvent également être testés une fois par semaine ou au besoin.

ZONE D



 **TEST ACP AVANT DE SE PRÉSENTER SUR LES LIEUX DE TRAVAIL**

NOTAMMENT LES ANIMATEURS, LES PUBLICISTES ET LE RESTE DES EMPLOYÉS DE LA POSTPRODUCTION

Les employés travaillant en zone D sont testés avant de se présenter sur les lieux de travail, mais n'ont pas à l'être par la suite car ils n'ont pas accès au site de la production dans le cadre de leur travail. Ils ne pourraient être admis sur les lieux de la production que si un nouveau test déterminait qu'ils ne sont pas positifs à la COVID-19.

